

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement
- ☐ Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- ☐ Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- ☐ Carte communale
- ☐ Classement de voirie
- ☒ Divers

relatif à :

Projet de Charte du Parc naturel régional
Livradois-Forez

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le _____ à _____ heures _____

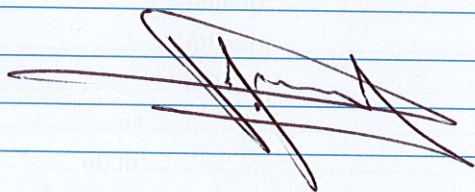
Observations de M⁽¹⁾ _____

Permanence du 26 mars 2025

M. Gerard Piene charval

- relève une contradiction entre le fait que la commune de Creponne/Auzon n'adhierait pas à la charte 2011/2026 alors qu'elle est considérée comme pole relais pour la présente charte

- la préservation du patrimoine local concerne aussi la culture et devrait mieux intégrer l'enseignement du patois local (occitan et Auvergnat)



⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.